

AAP ANR Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux (MRSEI) - Edition 2026

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Réseaux européens et internationaux, AAP européens et internationaux, coordination projets internationaux	17/03/2026	1ère session : 19/05/2026 à 13h 2ème session : 01/09/2026 à 13h	36 mois	36 k€ (31 718€ en coûts directs)	ANR / MRSEI 2026

Thématiques : Dans le cadre de cet appel, seules sont attendues des propositions ayant pour objet de constituer un réseau scientifique européen ou international, coordonné par une équipe française. Ces réseaux de recherche constitués dans le cadre du programme MRSEI sont tenus de candidater à un appel à projets ambitieux, européen ou international.

Le programme MRSEI est ouvert à tous les champs scientifiques et à toutes les disciplines de recherche.

Critères d'éligibilité :

- Caractère unique de la proposition : Une proposition ne peut être semblable en tout ou partie à une autre proposition en cours de financement dans le cadre de l'appel **MRSEI** ou du programme **J-MRSEI**. Les redépôts en cas de non-financement sont autorisés dès la session **MRSEI** suivante.
- Coordination de la proposition : La proposition est déposée par une coordinatrice ou un coordinateur scientifique qui coordonnera le réseau et le futur projet européen/international¹⁴. Le coordinateur de la proposition **MRSEI** fournira à cet effet un justificatif (par exemple le projet déposé à l'appel visé), produit au plus tard avant les 24 mois de financement ANR, prouvant que la candidature au dispositif européen ou international l'a bien été au nom de cette même coordination. A défaut, le financement ANR aurait vocation à être restitué.
- La proposition prévoit un seul partenaire, qui sera bénéficiaire de l'aide : à savoir, la personne morale de rattachement (encore appelée « tutelle gestionnaire ») dont dépend la coordinatrice ou le coordinateur de la proposition **MRSEI**.

La proposition est inéligible si elle vise un appel considéré exclu, cité dans la liste suivante :

- Appel pour des projets mono-partenaire, par exemple de type ERC starting/consolidator/advanced grant ou MSCA Individual Fellowship.
- Réseaux COST, les projets en réponse aux appels du Parlement européen ;
- Appels ne permettant pas de financer, au moins partiellement, des travaux de recherche ;
- Projets interrégionaux (INTERREG, FEDER) ;
- Les ERA-NETs, JPI, Belmont Forum et tout autre appel à projets financé, ne serait-ce que partiellement, par l'ANR ou par une entité publique française.

Soumission : <https://iris.anr.fr/fr/login/other>

Pour plus d'informations: <https://anr.fr/fr/detail/call/montage-de-reseaux-scientifiques-europeens-ou-internationaux-mrsei-edition-2026/>

Contact Chargé d'affaires:

Giacomo Bagatella : giacomo.BAGATELLA@univ-amu.fr / 04 12 23 12 15